

Articule et la liberté d'expression

René Viau

Volume 26, Number 103, Summer 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/54529ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Viau, R. (1981). Articule et la liberté d'expression. *Vie des arts*, 26(103), 42–44.

René Viau

Article

et la liberté d'expression

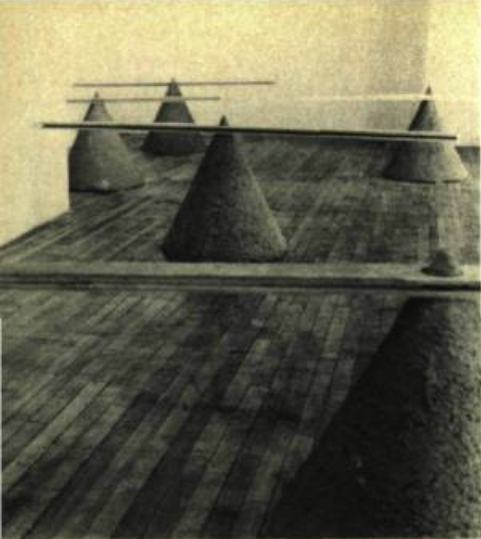
Une coopérative à vocation polyvalente se distingue de la galerie d'art traditionnelle. C'est le cas d'Article, véritable centre de création dont l'autogestion est assurée par ses artistes-membres. Là, on donne libre cours à toute forme d'expression, y compris expositions thématiques, manifestations de groupe, installations et performances. Le fondateur de ce nouvel espace en précise le fonctionnement, tandis que l'on passe en revue quelques-unes de ses manifestations les plus significatives.



1. Aménagement de la Coopérative Article.
(Phot. Ray Van Dusen)

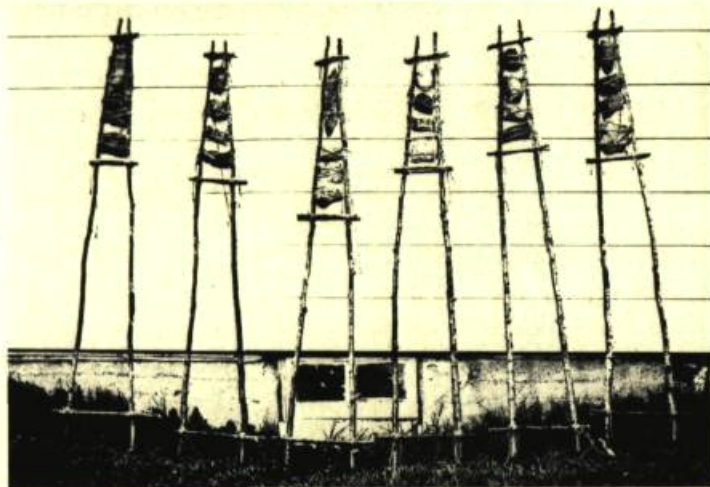
2. Dick WALSH
Installation, 1980.
(Phot. Décorville)





3. Stephen SCHOFIELD
Du début au commencement.

4. Bernard ROUSSEAU
Autels et emblèmes.



Articule. Quatre grandes salles animées par un souci de coopération mutuelle et qui permettent aux membres de se manifester tout en donnant au public amateur d'art l'occasion de voir ce qui se passe du côté de la jeune création. Depuis sa naissance en septembre 1979, Articule a exposé bon nombre de démarches autres. Des installations, des expositions à thématique particulière, des manifestations de groupe, de la photographie, des performances. Il y a eu des concerts, de la musique expérimentale, des spectacles de danse. Il y a eu aussi des pépîns, des discussions, des heurts entre les individus qui animent cet espace sur un mode coopératif. Des inspecteurs municipaux, le gaz, l'électricité, la prévention des incendies sont venus. Le public aussi. Les fervents. Malgré les problèmes, depuis presque deux ans, Articule fonctionne sans faire appel aux deniers publics. Depuis, Articule s'est conquis une place tout à fait originale dans le monde des galeries montréalaises. Articule, donc, survit et se porte bien.

En gros, Articule survit grâce au travail acharné de ses membres. Ils sont une quarantaine, qui ont payé une cotisation de \$100 par année. Cette cotisation leur confère le droit de vote aux réunions et la possibilité d'exposer sans frais, après, bien sûr, présentation d'un dossier au comité d'expositions, qui se réserve le droit d'accorder ou non la demande. Les membres ont, eux, l'obligation de faire partie d'un comité et d'y œuvrer. Ils doivent en outre s'engager à garder la galerie, en moyenne une fois toutes les six semaines. A Articule, il y a aussi des membres de soutien. Ils sont une centaine. Quant aux comités, il y en a cinq: Expositions, Recherche, Publicité, Organisation interne et Performance. A ces comités s'ajoutera bientôt celui de la Publication puisque Articule, en collaboration avec Optica, fera écho par écrit aux manifestations qui s'y déroulent.

Pionnier d'Articule dès la première heure, Jean-François L'Homme nous explique que plusieurs membres actifs de la

galerie, pourtant représentés dans une galerie commerciale conventionnelle, peuvent venir ici pour y créer des œuvres in situ, des environnements, des installations ou des performances, démarches difficiles à diffuser dans une galerie traditionnelle puisque cette forme d'art ne se vend pas.

Faits marquants chez Articule pour la première saison: l'exposition de Denis Demers qui nous offrait un environnement en analogie avec la forte ségrégation visuelle qui frappe hommes et femmes en Afrique du Nord. D'un côté des dessins chamarrés de couleurs et de l'autre des photographies de ces dessins en noir et blanc laissant percer bien des évocations. On a pu y voir aussi l'exposition *Du neuf à cinq* où Diane Gougeon, Raymond Lavoie, Alex Magrini, Robert Saucier et Jean-Pierre Séguin présentaient ensemble des travaux qui n'avaient rien de collectif. «Cette année, en septembre, nous explique Jean-François L'Homme, nous avons offert nos murs à certains étagistes de Montréal, histoire d'élargir notre champ d'action et de donner la parole à une forme d'expression souvent méconnue mais, pourtant, très goûtée du public. Outre son intérêt propre, cette exposition fut encore l'occasion de susciter une nouvelle clientèle.»

«Nous avons aussi mis sur pied une exposition consacrée au thème du prisonnier d'opinion pour appuyer la cause d'Amnistie Internationale. Les artistes présents ont choisi d'illustrer ou d'évoquer à leur façon le sort d'un prisonnier d'opinion choisi à partir d'une liste d'Amnistie. Ces prisonniers étaient le plus souvent condamnés pour leurs écrits ou pour toute autre forme de blâme lié à l'affirmation de la liberté d'expression. Des affiches, de la documentation visuelle sur Amnistie ainsi que d'autres mesures de pressions en faveur de ces individus complétaient l'ensemble.»

Au moment d'écrire ces lignes, Articule mettait en place des sculptures de Stephen Schofield. «Ce sont, nous explique l'artiste, des sculptures qui peuvent être vues tantôt comme une série de clôtures, de passages ou de culs-de-sac, ou comme une salle remplie de cercles dégageant une impression de calme restreint.» Une série de photographies documentaires concernant la fabrication des cônes qui composent les sculptures accompagnait l'exposition. L'artiste abitibien Bernard Rousseau nous montrait, pour sa part, ses *Autels et emblèmes*. Des objets presque totémiques composés de deux matières: la pierre et le bois liés ensemble par des cordes. Ses objets témoignent des sensations de mémoire primitive et géologique alliées à une imposante monumentalité verticale.

«Il est important de souligner, dit Jean-François L'Homme, que la moitié de nos salles d'exposition sont ouvertes à des artistes qui ne sont pas membres actifs d'Articule. Cela permet à des artistes d'un peu partout au Québec et même de Toronto, par exemple, d'exposer.»

«Articule, conclut Jean-François L'Homme, comble un immense besoin. Énormément de gens passent par ici. Des artistes y exposent. Nous sommes un tremplin. Beaucoup vont ensuite ailleurs. Nous tentons aussi de multiplier les échanges dans le monde des galeries parallèles, de favoriser des démarches souvent ignorées. Nous générons un dynamisme nouveau. Nous tentons d'être ouverts, proches du milieu. Nos statuts permettent aussi au sang neuf de circuler à l'intérieur de l'exécutif même d'Articule. Ainsi, on peut se renouveler.» «Pourtant, de poursuivre mon interlocuteur, tout n'est pas complètement rose et il serait souhaitable pour Articule qu'une meilleure coordination soit assurée, possiblement par une personne payée à temps plein. Il faudrait en outre susciter à nouveau la collaboration d'un plus grand nombre de musiciens, de danseurs ou de praticiens provenant d'horizons autres que les arts visuels, comme cela était prévu au départ.» Quoi qu'il en soit, une visite à Articule apporte presque toujours à l'amateur d'art un bain de stimulation et de fraîcheur. Des projets? Ils sont nombreux, dont cette tournée d'ateliers inédite où l'espace d'Articule agira comme centre nerveux.